

André TOURNÉ

Viticulteur-Maraîcher
Député sortant
Conseiller Général
de Perpignan et de Prades
de 1945 à 1979
Secrétaire du Conseil
Régional du Languedoc-Roussillon
Membre de la Commission
des Affaires Culturelles, Familiales
et Sociales à l'Assemblée Nationale
Pupille de la Nation 14-18
Grand Invalide de Guerre 39-45
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - 3 Citations
Lieutenant-Colonel Honoraire
Membre du Comité Fédéral
du Parti Communiste Français

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

Scrutin de ballotage - 2e Circonscription PERPIGNAN-OUEST - PRADES

André TOURNÉ

Député Sortant

Candidat d'Union pour la majorité de gauche
Soutenu par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,
le PARTI SOCIALISTE
et le PARTI SOCIALISTE UNIFIE (P.S.U.)

Chères Electrices, Chers Electeurs,
Chers Compatriotes et Amis,

Dimanche dernier, vous m'avez accordé 22.505 suffrages, soit 35,2%.

Je vous remercie de tout cœur.

Une fois de plus, votre Député sortant se montrera digne de votre confiance magnifiquement renouvelée.

Au deuxième tour, suivant les accords signés entre les trois partis de gauche, je suis devenu le candidat de l'Union de la Majorité de Gauche soutenu par le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Parti Socialiste Unifié (P.S.U.).

Aussi, pour donner plus de poids à mon futur mandat, il faut réunir toutes les voix des partis de gauche.

Bon nombre de braves gens pour des raisons diverses n'ont pas voté le 14 Juin. Le 21 Juin, ils participeront avec enthousiasme à la victoire de la gauche.

Aussi, dans la future Assemblée Nationale, mon autorité aura davantage de poids.

Pour agir et parler en votre nom, je n'aurai aucune difficulté. Mes dossiers sont fin prêts.

Ma Salanque natale avec ses caractères spécifiques, sera défendue avec la même vigueur qu'antérieurement.

Après le calibrage de l'Agly, la Têt devra suivre. Les travaux de Génie Civil déjà réalisés, sous forme de canaux d'écoulement et d'évacuation des eaux, ont déjà permis de mettre définitivement à l'abri des crues, les cités de Rivesaltes, de Pia, de Claira, de Saint-Hippolyte, de Saint-Laurent-de-la-Salanque, de Torreilles, de Sainte-Marie-de-la-Mer et Villelongue-de-la-Salanque.

Je continuerai d'agir pour protéger les terres riveraines de nos étangs « rongées » par une salinité destructrice et contre la pollution des nappes phréatiques environnantes par la même salinité souterraine.

Les productions viticoles et agricoles de la circonscription, avec ma passion coutumière seront défendues :

1°) en vue d'obtenir un prix minimum de référence et garanti à la production pour tous nos fruits et légumes et pour tous nos vins et Vins Doux Naturels ;

2°) pour obtenir l'arrêt de toutes importations non complémentaires en provenance de l'étranger ;

3°) pour que cesse sous forme de retraits les destructions de fruits et de légumes, voire de poissons, etc... Le prétexte des difficultés de commercialisation ne peut être admis.

Notre département est doté d'importantes chambres froides susceptibles de les stocker en attendant d'être conditionnés ou d'être remis dans les circuits commerciaux.

Je défendrai nos industries artisanales : textiles, chaussures, soieries, meubles, bâtiment, dont certaines sont au plafond de l'endettement.

Je renouvellerai mes propositions pour utiliser les locaux des usines désaffectées pour y créer des industries nouvelles (panneaux solaires par exemple).

C'est une des données pour résorber une partie du chômage, qui frappe les jeunes et les femmes.

Je demanderai qu'un moratoire soit accordé à la conserverie-coopérative « Roussillon-Alimentaire ». C'est le seul moyen de mettre un terme à ses difficultés financières du moment. Il n'est pas possible de laisser

périr cette unité de conditionnement de fruits. C'est la seule conserverie en activité des 10 conserveries-coopératives qui existaient dans notre département.

J'agirai avec la volonté d'obtenir une utilisation maximum du Centre de Formation Professionnelle Accélérée de Rivesaltes-Salses dont la surface, est de tous les C.F.P.A. de France la plus grande.

La Nationale 116 et la ligne de chemin de fer de Perpignan-Villefranche et celle de montagne et de haute montagne, feront l'objet de nouvelles démarches et propositions concrètes.

Le climatisme et le thermalisme, les Centres de Rééducation fonctionnelle, les Centres de cures pour adultes et pour enfants implantés sur la côte, en Conflent, en Capcir et en Cerdagne, bénéficieront de mes préoccupations.

Le Lycée d'altitude et sportif de Font-Romeu, dont je fus à la base de sa création, doit retrouver ses vocations initiales à l'abri des dualités ministérielles.

L'étude de l'énergie solaire avec Odeillo, Targasonne et sa « Thémis », en liaison avec le laboratoire Thermo-Dynamique du Centre Universitaire de Perpignan, doit permettre de réaliser un complexe au service des énergies renouvelables et de la recherche à dimension nationale, voire internationale.

En outre, je proposerai de débloquer les crédits destinés à la protection de la forêt et à sa reconstitution : ASPRES, SOURNIA, Massif du Canigou, etc...

Les personnes âgées, les Anciens Combattants, les Handicapés, les victimes d'accident du travail et de la route pour lesquels j'ai défendu plusieurs propositions, continueront à faire l'objet de mes soucis permanents.

Les problèmes de l'enseignement, de la Maternelle à l'Université seront réétudiés avec soin. Aucune classe ne doit être fermée. Je suis déjà en possession des effectifs prévisibles pour la prochaine rentrée scolaire. Il faudra créer des classes nouvelles. Des postes supplémentaires d'enseignants s'avéreront aussi nécessaires.

Tout ce qui est humain et social : santé, logement, pensions, allocations sociales, etc... sera défendu suivant l'éclairage de la noble pensée de Pasteur à laquelle je me réfère sans cesse : « L'Avenir appartient à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante ».

Dès mon retour au Parlement, je proposerai deux réformes. Elles me tiennent à cœur depuis très longtemps :

1°) je demanderai que soit créée une commission des Boissons et de l'Agriculture. De telles commissions existent dans les Conseils Généraux et Régionaux et au sein de la Communauté Européenne à Bruxelles. Il doit en être de même dans la future Assemblée Nationale ;

2°) je demanderai la création d'une troisième circonscription législative dans les Pyrénées-Orientales. Notre département totalise 310.000 habitants et 226.000 inscrits aux listes électorales. Depuis 1958, malgré ces chiffres, nous avons chez nous, seulement deux députés. Le département de l'Aude avec 30.000 habitants en moins et 205.266 inscrits a trois députés. Des situations semblables existent dans 19 autres départements Français. Avec la Lozère, c'est le bouquet. Ce département compte à peine 72.000 habitants et 47.000 inscrits. Pourtant, lui aussi, a deux députés, comme dans les Pyrénées-Orientales. De plus, notre deuxième circonscription de Perpignan-Prades, avec le cœur de la ville de Perpignan, compte 173 communes et 18 hameaux. Elle s'allonge de la mer à l'Andorre sur 120 Km. Elle est une des plus grandes de France avec les 3/4 de sa superficie classée en zone de montagne.

Je m'efforce de faire face à tous ces besoins avec le succès que chacun sait. Pour cela, il faut de la volonté et être animé par ma foi de servir. En agissant ainsi, j'ai la satisfaction de rester fidèle à la belle pensée de Saint-Exupéry :

« Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère, qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde ».

VOTEZ EN MASSE POUR **ANDRE TOURNE**
C'EST UN BON PLACEMENT.

Vu le Candidat.

Remplaçant éventuel :

Roger SEMPER
Viticulteur, Membre du Secrétariat Fédéral du Parti Communiste Français.

Imp. SOFREIX